



## FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

### FLASH INFO du jeudi 21 mars 2024

Lors du Comité Directeur qui s'est tenu samedi 16 mars, Gilles GUIGNARD, Président de la Fédération Française Motonautique et membre de droit du Comité Directeur de la FFMN, nous a informés des dernières décisions ministérielles concernant le mode d'élection des organes dirigeants de toutes les fédérations sportives bénéficiant comme nous d'une délégation.

Ces modifications nous imposent de respecter désormais la stricte parité dans la composition du Comité Directeur. « La composition de la liste des candidatures devra obligatoirement faire apparaître un homme et une femme, un siège sur deux. En l'absence de candidatures féminines, le ou les postes seront laissés vacants et complétés lors de l'assemblée générale la plus proche ». Jusqu'à présent, il y avait un seul poste réservé pour une femme.

« Le Président de la Fédération est élu au scrutin secret uninominal majoritaire à deux tours par les membres de l'Assemblée Générale ». Jusqu'à ce jour, le Président était élu par les membres du Comité Directeur.

Au sein du Bureau Directeur (composé du Président, du Secrétaire et du Trésorier) élu par le Comité Directeur, la stricte parité est assurée. « À cet effet, le nombre de femmes et le nombre d'hommes, membres du Bureau Directeur doit être identique ». Jusqu'à ce jour, il n'y avait aucune obligation de respecter la parité homme/femme.

Ces modifications nous ont obligés à décider le calendrier suivant :

1/ La commission des statuts, présidée par Yvan COSTA et composée également de Catherine MOREL, Erich COSTA, François LASSERRE et Philippe MOREL, présentera un projet de statuts au Comité Directeur courant avril.

2/ Une fois le Comité Directeur d'accord sur le contenu, la commission des statuts rédigera le règlement intérieur et proposera un projet au Comité Directeur.

3/ Une fois ce nouveau règlement intérieur accepté par le CD, nous convoquerons une assemblée générale extraordinaire des clubs de notre fédération courant novembre, assemblée qui se prononcera sur ces deux projets : statuts et règlement intérieur.

4/ Nous avons prévu l'assemblée générale ordinaire des clubs de la fédération au mois de mars 2025. Elle se tiendra à Paris. Nous espérons pouvoir obtenir une salle au CISP à Paris.

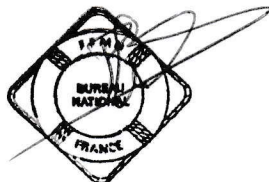
5/ Nous aurons ainsi le temps de lancer la campagne d'élection du nouveau Président et des membres du Comité Directeur qui seront entièrement renouvelés pour quatre nouvelles années.

Je souhaite à toutes nos licenciées et à tous nos licenciés une bonne saison sportive et de loisirs.

Meilleures salutations modélistes,

Le Président par intérim et Secrétaire de la FFMN

Philippe MOREL



**Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :**

Fédération de France de Modélisme Naval c/o Fédération Française Motonautique  
9 — 11 Avenue Michelet, 93 400, Saint-Ouen

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA  
Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radiocommandé iMBRA